

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

14 NOVEMBRE 1912

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

14 NOVEMBRE 1912



NANCY

IMPRIMERIE A. COLIN, 41, RUE DES QUATRE-ÉGLISES

—
1913

RAPPORT

DE

M. FLOQUET, doyen de la Faculté des Sciences

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1911-1912

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

La Faculté des Sciences n'a qu'à se féliciter de sa situation et de ses travaux pendant l'année scolaire 1911-1912. Comme toujours, ses maîtres ont rivalisé de dévouement et si, avec le prix Joseph Labbé, le prix Cuvier, le prix Berthelot, le prix Paugoué, ils ont obtenu leur part habituelle de succès académiques, un prix d'une valeur honorifique inestimable, un prix Nobel, est venu glorifier les remarquables travaux de l'un d'eux. Le travail des étudiants a d'ailleurs répondu au zèle des maîtres et plusieurs de nos élèves ont réussi à leurs examens dans d'excellentes conditions. Quant au nombre de ces étudiants, il s'est élevé à 884. Ce chiffre n'avait jamais été atteint et il surpasse de plus de cent unités celui, 782, de l'année précédente : 463 Français et 421 Etrangers formaient l'effectif, c'est-à-dire 35 Français de plus et 67 Etrangers de plus qu'en 1910-1911.

Le 23 avril, M. GUIST'HAU, ministre de l'instruction publique, a visité sans appareil les établissements universitaires de Nancy. Il était accompagné de M. BAYET, directeur de l'enseignement supérieur, et de M. Lucien POINCARÉ, directeur de l'enseignement secondaire. Une bonne partie de la journée ministérielle, pourtant très chargée, a été consacrée aux Instituts de la Faculté des Sciences. Le matin, ce furent successivement l'Institut chimique, l'Ecole de brasserie, l'Institut électrotechnique, l'Institut

de mécanique appliquée et l'Institut de physique, qui eurent les honneurs d'une visite ; l'après-midi, ce fut le tour des locaux de la place Carnot et de l'Institut de géologie. En traversant nos laboratoires, dont plusieurs regorgeaient d'élèves au moment de son passage, M. le Ministre a pu se rendre compte, non seulement des précieuses ressources de travail que nous mettons à la disposition de l'étudiant, mais aussi de la vie intense qui règne dans notre Faculté. Nous avons été profondément touchés de l'honneur qu'il a bien voulu nous faire en nous visitant avec tant de soin et nous avons été heureux de mettre sous ses yeux les résultats de nos incessants efforts vers le mieux.

Nous savons que, de son côté, M. le Ministre a emporté bonne impression de son court séjour parmi nous. Il a tenu à le témoigner en accordant aussitôt la double subvention qui lui était demandée pour des besoins dont il avait constaté *de visu* l'urgence. Il a bien voulu, en effet, nous allouer, sur le crédit inscrit au titre du chapitre 146 du budget, exercice 1912, pour participation de l'Etat aux travaux de construction ou d'installation des bâtiments à l'usage des Universités, les subventions suivantes, applicables aux objets ci-après indiqués :

1° Construction et installation d'appareils de télégraphie sans fil destinés au service de météorologie de la Faculté des Sciences (dépense totale 16.000 francs, dont le quart, représentant aux termes de l'art. 49 de la loi des finances du 27 février 1912 le maximum de la part contributive de l'Etat, est de 4.000 francs).....	4.000 fr.
2° Construction et installation du service d'astronomie de la Faculté des Sciences (dépense totale 32.000 francs, dont le quart est de 8.000 francs).....	8.000 fr.
Total.....	12.000 fr.

La Faculté est très reconnaissante à M. le Ministre de ces deux allocations, qui viennent si à propos l'aider dans sa tâche.

Trois mois plus tard, le 28 juillet, la Ville de Nancy était heureuse de recevoir officiellement les deux minis-

tres lorrains : M. Raymond POINCARÉ, président du Conseil, et M. Albert LEBRUN, ministre des colonies. En dépit des fatigues d'une laborieuse journée, tous deux ont tenu à réserver une visite à notre Université. Elle eut lieu au palais de l'Académie, qui s'était paré pour accueillir ses hôtes, et, là, M. le Recteur ADAM notamment, puis M. Raymond POINCARÉ, ont prononcé d'éloquents discours.

M. le Recteur a dit, en particulier, l'émotion profonde que causait la perte incalculable que venaient de faire la Lorraine, la France, l'humanité pensante toute entière, perte qui atteint si directement M. le président du Conseil. Le 17 juillet en effet, à Paris, à l'âge de 58 ans, Henri POINCARÉ était décédé, et nulle part, plus que dans sa ville natale, l'événement n'avait suscité de douloureux regrets. C'est Nancy qui vit sa jeunesse méditative et ses succès scolaires ! C'est le lycée de Nancy qui, à deux reprises différentes, applaudit en sa personne le lauréat du concours général ! C'est à Nancy, rue de Serre, qu'il revint si souvent, du vivant de son père, le regretté docteur POINCARÉ ! Nos concitoyens saluaient avec joie les éclatants succès du maître génial. Ils savaient tous qu'un homme existait « dans la pensée duquel se reflétait l'ensemble des vérités qu'à pu amasser jusqu'ici l'effort millénaire et concerté des autres hommes, un cerveau qui était en quelque sorte le *cerveau consultant* de la science humaine (1) », et que cet homme fût un des leurs était pour eux une raison de fierté et de réconfort. Aussi est-ce au cœur qu'ils furent frappés par le coup brutal qui leur ravit à jamais le glorieux enfant de notre ville.

Le jour des obsèques, au cimetière Montparnasse, son condisciple du lycée de Nancy, M. le doyen APPELL, a bien voulu se charger de déposer sur la tombe l'expression de la douleur et du deuil de notre Faculté des Sciences. Le véritable monument qui commémorera le génie d'Henri

(1) Paul PAINLEVÉ. — Discours prononcé aux obsèques de Henri POINCARÉ

POINCARÉ sera l'édition de ses œuvres complètes. La Ville et l'Université de Nancy n'en auront pas moins à cœur d'ériger, sur une place publique de la cité, un monument digne du sublime penseur.

Tout récemment, le 26 octobre, la Société Industrielle de l'Est recevait l'Association des ingénieurs et industriels luxembourgeois, à l'intention desquels elle avait organisé un programme de visites qui s'étendait sur les journées du 26 et du 27 octobre. Ils étaient en outre invités à un banquet et à la distribution solennelle des récompenses aux collaborateurs de l'industrie, qui avait lieu à la salle Poirrel le 27, à 9 h. 1/2 du matin, sous la présidence de M. le Recteur. Le programme comportait une visite aux Instituts de la porte de la Craffe, pour le 26, à 5 heures. C'est avec plaisir que, pendant près de deux heures, nous en fîmes les honneurs à ces messieurs. En se retirant, avant de se rendre au banquet où M. VILLAIN allait lui remettre les insignes de la Légion d'honneur, M. DONDELINGER, président de l'Association luxembourgeoise, voulut bien nous exprimer, au nom de ses collègues, toute l'admiration qu'ils ont éprouvée en voyant de près les établissements qui, dans le Luxembourg, assurent la réputation des ingénieurs diplômés par la Faculté des Sciences de Nancy. Une aimable lettre de remerciements est venue depuis confirmer ces dires.

Le dimanche 21 janvier, à la Sorbonne, au milieu d'un grand concours de savants de tous pays, l'Université de Paris célébrait le jubilé de M. DARBOUX, professeur de géométrie supérieure, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Le Ministre de l'Instruction publique présidait. Une médaille commémorative fut offerte au maître par ses élèves et ses amis. L'Université de Nancy, invitée à cette fête de la science, y fut représentée par MM. FLOQUET et MOLK et, au nom de cette Université, une adresse fut remise à l'illustre académicien « saluant avec une affectueuse admiration le grand géomètre dont le fécond labeur a si glorieusement accru le patrimoine de la science française ».

Au mois de juin, à l'Institut chimique, pour le jour de l'assemblée générale des anciens élèves de l'établissement, a été définitivement installé le buste de son regretté directeur. Due à une souscription, cette œuvre contribuera à perpétuer le souvenir du savant, du professeur et de l'administrateur de talent, du collègue aimé qu'était Georges ARTH. Conformément au désir exprimé par sa famille, aucune cérémonie d'inauguration n'a eu lieu.

En mémoire de son mari, M^{me} ARTH a fait don d'une somme de 150 francs pour deux prix à décerner en 1911 à deux élèves de l'Institut chimique. Elle vient de renouveler la même libéralité en vue de l'année 1912.

Mais d'autres dons méritent aussi la mention, et il est une annuité, qui intéresse au plus haut degré notre existence, dont la continuation vient heureusement de nous être accordée au mois d'août.

C'est en effet en 1912 qu'expirait le délai de cinq ans pour lequel, à sa session d'août 1907, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle avait renouvelé l'annuité de 10.000 francs qu'il nous verse si généreusement depuis 1898. Telle est notre situation et tel est l'emploi de ce don annuel que sa disparition équivaldrait pour nous à un véritable écroulement ; effectivement, ce sont des fonctions de première utilité qu'il nous permet de rétribuer et nous ne saurions trouver ailleurs les fonds voulus pour le faire. Aussi est-ce avec la plus profonde satisfaction qu'à sa session du mois d'août, nous avons vu le Conseil général consentir à inscrire au budget, pour une nouvelle période de cinq années, une annuité si nécessaire à notre existence. La Faculté des Sciences, qui a tant à cœur de faire honneur à la Lorraine, à sa puissante industrie et au pays tout entier, est pleine de reconnaissance envers notre Assemblée départementale et envers M. le Préfet, qui a si aimablement appuyé notre requête.

Sur la demande de M. LEBRUN, ministre des colonies, le Parlement a décidé d'accorder une subvention annuelle de 1.000 francs à l'Institut colonial de Nancy. Son directeur, M. GAIN, a remercié vivement M. le Ministre de cette

subvention, due à la bienveillante initiative du gouvernement. Elle vient s'adjoindre au patronage et aux subventions des colonies de l'Indo-Chine, de l'Afrique occidentale de l'Afrique équatoriale française, de la Ligue maritime française ; mais elle constitue la première contribution nationale en faveur de notre Institut colonial.

La Faculté des Sciences a remercié M. le directeur de l'enseignement supérieur de deux subventions qu'il a bien voulu lui accorder : une nouvelle subvention de 1.500 francs pour l'installation de ses instruments d'astronomie et une nouvelle subvention de 5.000 francs pour l'acquisition d'un appareil destiné à certains essais de résistance des matériaux.

Le 26 février, est décédée en son domicile M^{lle} GAUTIER (Marie-Pauline), demeurant à Nancy, rue Isabey, 21. Par ses testaments et codicille olographes, en date du 10 janvier 1906, déposés en l'étude de M^e PERRIN, notaire à Nancy, elle avait fait notamment les dispositions suivantes :

« J'institue pour mon légataire universel de tous les biens meubles et immeubles que je laisserai à mon décès :

M....., à charge d'acquitter les legs particuliers ci-après, qui devront être délivrés et payés francs et quittes de tous frais et droits. Ces legs sont faits en mon nom et en souvenir de mon frère et de ma sœur, et répondant à nos désirs à tous trois :

.....

4° 50.000 francs à l'Université de Nancy, dont moitié à la Faculté de Médecine, moitié à la Faculté des Sciences ;

..... ».

Profondément touchée de l'aimable pensée de la famille GAUTIER, la Faculté des Sciences a accueilli avec une reconnaissance émue la nouvelle du généreux don de sa bienfaitrice. Ne pouvant remercier aucun de ses trois amis, elle s'est fait un devoir d'exprimer toute sa gratitude à M. le doyen de la Faculté de Médecine, qui semble

avoir joué un beau rôle dans la donation qui nous est faite.

La Faculté a de nouveau remercié cette année la Banque Renauld et C^{ie} et à la Société anonyme des forges et aciéries de Commercy qui, toutes les deux, comprenant nos besoins, nous ont versé ces annuités de 1.000 francs, qu'elles nous servent depuis tant d'années avec une générosité et une constance exemplaires.

Disons enfin que la Faculté des Sciences a reçu des dons en nature.

Au mois de mai, comme suite aux visites de MM. GUNTZ et ROTHÉ, la Maison des Magasins Réunis Corbin et C^{ie} a bien voulu nous doter de la cabine d'observations dont elle disposait et avec les appareils ci-après :

Un anémocinémographe (Jules Richard) ;

Une girouette à transmission ;

Un thermomètre de distance (Fournier).

Au mois de juin, M^{me} AUBERT, domiciliée 17, rue Lepois, a fait don à notre Faculté d'une soixantaine d'ouvrages de mathématiques, provenant de la bibliothèque de son mari.

Nous avons remercié, comme il convenait, ces généreux amis de notre Faculté.

On sait que les travaux qui s'exécutent dans le laboratoire de M. THOULET ont attiré l'attention, en France et à l'étranger, de diverses personnes qui viennent s'y familiariser avec les méthodes d'investigation du maître et qui y reçoivent le meilleur accueil. Dans mon rapport de l'an dernier, j'annonçais l'arrivée prochaine de M. de BUEN. Effectivement, M. Rafael de BUEN, de Madrid, envoyé par le gouvernement espagnol pour se perfectionner dans l'étude de l'océanographie, a passé six mois au laboratoire de M. THOULET, où il a travaillé de la façon la plus assidue ; il y a préparé et a publié dans le *Bulletin du Musée océanographique de Monaco* un mémoire sur des expériences relatives à la chute des sédiments dans l'eau. De retour en Espagne, M. de BUEN y a subi avec succès son examen de doctorat ès-sciences et, comme il est dans l'in-

tention de se consacrer désormais à la pratique et à l'enseignement de l'océanographie, il ne manquera pas de répandre dans son pays, par lui-même autant que par ses futurs élèves, la connaissance et l'usage des méthodes de notre savant collègue.

PERSONNEL

Par décret en date du 28 septembre, M. Le MONNIER, professeur de botanique à la Faculté des Sciences, a été admis, sur sa demande, et pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1^{er} novembre 1912. Il était en même temps nommé professeur honoraire, à partir de la même date.

Titulaire de notre chaire de botanique depuis bientôt 35 ans, M. Le MONNIER pouvait la conserver pendant une année encore. Il ne l'a pas voulu et tous les efforts tentés auprès de notre cher collègue, par M. le Recteur lui-même, pour le faire revenir sur sa détermination, sont restés vains. Cédant à des scrupules des plus honorables mais au moins exagérés, il quitte par anticipation cette chaire, qu'il a occupée si longtemps et avec tant de distinction, y formant de nombreux et excellents élèves, dont plusieurs sont aujourd'hui des savants de premier ordre. Par son professorat, ses écrits, ses discours et ses conférences publiques, par son dévouement à la cause de l'enseignement, à la bienfaisance, à l'horticulture, par ses talents et son caractère, M. Le MONNIER n'a cessé d'honorer notre Faculté et il emporte dans sa retraite la reconnaissance et la profonde estime de tous ses membres.

Du moins notre cher collègue nous reste-t-il attaché par les liens de l'honorariat et notre ville conserve-t-elle le bénéfice de la présence d'un de ceux qui l'ont le mieux servie et qui est appelé à la servir si bien encore. C'est là ce qui peut atténuer les regrets que nous cause son départ volontairement anticipé.

A l'unanimité, le Conseil de la Faculté a demandé le

maintien de la chaire de botanique et la déclaration de sa vacance. Dans sa séance du 18 octobre, le Conseil de l'Université a été unanime à demander aussi le maintien. Par arrêté ministériel en date du 26 octobre, notre chaire de botanique a été déclarée vacante.

M. Le MONNIER était depuis longtemps membre du Conseil académique et la Faculté l'y avait réélu à l'unanimité cette année ; là aussi il y aura lieu de le remplacer.

Par arrêté du 19 janvier 1912, M. VÉRAIN, chef de travaux d'électrotechnique, a été chargé d'un cours de physique industrielle à la Faculté des Sciences d'Alger. Nous regrettons le départ de ce collaborateur dévoué, dont le zèle et le savoir étaient précieux à notre Institut électrotechnique. Nous avons été néanmoins heureux de son avancement, si bien mérité, et nous lui souhaitons brillante carrière à Alger.

La Faculté redoute toujours le départ de M. MERCIER, chef des travaux de zoologie, docteur ès-sciences, que ses mérites désignent depuis longtemps pour une chaire. Il joue ici le rôle d'un maître de conférences et son départ placerait les services de la zoologie dans une situation tout à fait fâcheuse, car l'enseignement du certificat n'y serait plus possible. Notre Faculté aurait le plus grand intérêt à se voir attaché un savant de la valeur de M. MERCIER, excellent professeur, travailleur acharné, dévoué à l'extrême aux étudiants, et il serait à désirer que l'Etat voulut bien faire le sacrifice nécessaire.

Le 4 novembre 1912, M. Alexandre MAUDUIT, ancien élève de l'école Polytechnique, notre distingué maître de conférences d'électrotechnique, a soutenu ses thèses devant la Faculté des Sciences de Nancy, pour obtenir le grade de docteur ès-sciences physiques, avec un jury composé de MM. MULLER, président, GUTTON et ROTHÉ, examinateurs.

La première thèse avait pour titre : *Contribution expérimentale et théorique à l'étude de la commutation dans les dynamos à courant continu.*

On sait combien cette question des commutations a tou-

jours préoccupé les électriciens et on connaît son importance industrielle. M. MAUDUIT a le mérite d'avoir abordé le problème sans idée préconçue, par une méthode expérimentale ingénieuse et absolument correcte. Son important travail modifie complètement les idées reçues jusqu'à ce jour et il remplace des calculs basés sur des hypothèses inexactes par des résultats expérimentaux certains. Des perfectionnements utiles et rationnels dans la construction des dynamos doivent en être la conséquence. La soutenance a été particulièrement brillante ; M. MAUDUIT a fait un exposé remarquable de ses intéressantes découvertes ; un grand nombre de projections permettaient de suivre facilement les explications du jeune maître.

Une proposition donnée par la Faculté : *La soude électrolytique*, tenait lieu de seconde thèse, et le candidat n'eût aucune peine à montrer qu'il possédait pleinement le sujet.

M. MAUDUIT a été déclaré digne du grade de docteur ès-sciences physiques avec la mention *très honorable* et le jury a été heureux de lui adresser des félicitations spéciales.

Par décret du 5 mars, M. REBOUL, maître de conférences de physique, a été nommé professeur adjoint, conformément au désir, si justifié, manifesté unanimement par la Faculté.

M. GUNTZ a été nommé membre de la commission extraparlamentaire instituée, au ministère des travaux publics, pour rechercher les moyens de développer la production des sels à usages industriels, notamment de ceux qui sont destinés à la fabrication du carbonate de soude.

M. HUSSON, professeur de calcul différentiel et intégral, a fait partie du jury d'agrégation des sciences mathématiques et du jury d'admission à l'École normale supérieure.

Le 16 février, après une soutenance de thèses remarquable, notre collaborateur, M. Paul HELBRONNER, ancien élève de l'École polytechnique, lauréat de l'Institut et de la Société de géographie de Paris, s'est vu conférer par la

Faculté des Sciences de Paris, avec la mention *très honorable*, le grade de docteur ès sciences mathématiques. En présence des admirables travaux géodésiques de notre vaillant concitoyen, le Conseil de la Faculté des Sciences de Paris, puis celui de l'Université de Paris, enfin le Conseil supérieur de l'instruction publique n'avaient pas hésité à lui voter unanimement l'équivalence de Licence. C'est devant un jury composé de MM. APPELL, président, Henri POINCARÉ et VELAIN, examinateurs, qu'il a soutenu les deux thèses suivantes :

1^{re} thèse. — *Résumé des opérations exécutées jusqu'à la fin de 1911 pour la description géométrique détaillée des Alpes françaises ;*

2^e thèse. — Propositions données par la Faculté : *Méthodes de compensations géométriques et analytiques pour l'établissement des positions géodésiques.*

Nous faisons tous nos vœux pour que, grâce à son nouveau titre, M. HELBRONNER obtienne une situation où il puisse faire des élèves.

L'Université de Nancy a été cruellement éprouvée cette année : nos chers collègues KLOBB, LEDERLIN, BENOIST-HANAPPIER, MARTIN, SCHMITT ont successivement disparu. La Société des Amis de l'Université a perdu M. de MEIXMORON DE DOMBASLE, l'homme distingué qui la présida de 1898 à 1903. Mais dans son sein même, la Faculté des Sciences n'a eu à déplorer aucune perte. Je dois pourtant mentionner la mort d'un de ses anciens maîtres : M. LAFON (Antoine-Adrien), professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Lyon, décédé à Lyon-Fourvière le 11 juillet à l'âge de 85 ans.

Né à Villefranche-de-Rouergue le 20 novembre 1826, LAFON avait conquis à la Sorbonne, en 1854, le grade de docteur ès-sciences mathématiques, avec deux thèses remarquées : l'une *Sur l'intégration des équations différentielles de la mécanique*, l'autre *Sur la théorie du dernier multiplicateur et le problème des trois corps*. Entré à l'Observatoire de Paris en 1855, il y fit pendant deux années des observations et des calculs sous la direction de

LE VERRIER. Le 3 février 1857, FAYE, alors à Nancy, était autorisé à se faire suppléer par RENARD dans sa chaire de mathématiques pures et appliquées. C'est en même temps que LAFON fut nommé ici professeur-adjoint de mathématiques appliquées, emploi nouveau créé en vue de l'École des sciences appliquées annexée à la Faculté. A trois ans près, il fut donc de la fondation.

LAFON a fait un séjour de huit années dans notre ville et les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* notamment sont là pour témoigner de son activité scientifique pendant cette période.

Chargé de l'enseignement des mathématiques pures à la Faculté des sciences de Lyon, d'abord comme professeur suppléant le 20 novembre 1865, puis comme professeur titulaire le 1^{er} mars 1869, il s'y vit atteint par la limite d'âge le 20 novembre 1896 et, professeur honoraire, il resta lyonnais.

Le séjour de LAFON à Lyon a été marqué au début par un retour momentané aux études astronomiques, objet de ses premiers travaux. Il y a professé pendant huit ans, au Palais Saint-Pierre, un cours public d'astronomie. Il a fait d'abord sur la tour du Lycée, puis sur la terrasse du Palais Saint-Pierre, des observations météorologiques dont il publia les bulletins. Mais il se cantonna bientôt dans l'enseignement des mathématiques pures.

« Nous tous, a dit M. le doyen DÉPERET aux obsèques, nous tous qui avons connu et aimé LAFON, nous avons gardé le souvenir le plus affectueux de ce noble et grand vieillard, à l'allure simple et modeste, toujours bon et complaisant pour ses collègues comme pour ses élèves et dans l'esprit duquel n'entraient que des sentiments d'amicale confraternité. C'était pour chacun de nous un véritable plaisir, devenu de plus en plus rare avec les années, que de le rencontrer, cheminant pour se rendre à l'Académie de Lyon, où il faisait des communications fréquentes et dont il avait été l'un des présidents ».

C'est sous l'aspect d'un grand jeune homme que les Nancéiens ont connu LAFON ; mais ils retrouvent dans le

portrait que fait M. DÉPERET du caractère de son collègue de Lyon, cette bonté, cette douceur que l'on aimait déjà chez le professeur de la Faculté de Nancy.

PERSONNEL DES ETUDIANTS

Le nombre des étudiants de la Faculté des Sciences, pendant l'année scolaire 1911-1912, a été de 884, se répartissant comme suit :

154	candidats aux certificats d'études supérieures ;
2	candidats aux diplômes d'études supérieures ;
95	candidats au certificat P. C. N. ;
2	candidats au doctorat d'État ;
7	candidats au doctorat d'Université ;
129	élèves de l'Institut chimique ;
98	élèves de l'École de brasserie ;
402	élèves de l'Institut électrotechnique et de mécanique appliquée ;
29	élèves de l'Institut agricole ;
14	élèves de l'Institut colonial ;
6	élèves de microbiologie et de l'École de laiterie ;
6	élèves de l'Institut de géologie ;
10	élèves ne suivant que certains cours et n'aspirant à aucun grade.

Total : 884

Parmi ces étudiants, il y avait 463 Français et 421 Étrangers. Le nombre total des étudiants aspirant aux certificats d'études supérieures a été en réalité de 257 : aux 154 étudiants portés sur le tableau ci-dessus, il faut adjoindre, en effet, 29 élèves de l'Institut chimique, 70 de l'Institut électrotechnique et de mécanique appliquée, 2 de l'Institut agricole et 2 de l'Institut de géologie, qui, en même temps qu'ils poursuivent leurs études spéciales, préparent aussi certains certificats.

La mort nous a ravi cette année deux étudiants et j'ai le pénible devoir de constater que c'est encore la mort voulue qui a fait les victimes. Ce fut d'abord SOLSKY (Serge), un des plus en vue et des plus aimés, né à Kieff, le 28 juin 1884, élève de l'Institut électrotechnique, décédé le 5 décembre 1911 ; ce fut ensuite SWIENTOCHOWSKI (Jean-

Thomas), né à Kielce (Pologne russe), élève de l'Institut de mécanique appliquée, décédé le 11 juillet 1912. Ces actes de désespoir se produisent soudainement, alors que rien ne les fait présager, même des camarades les plus intimes. Nous voulons croire que l'heureuse création du Comité de patronage des étudiants étrangers, qui s'est réuni pour la première fois le 20 janvier et qui est placé sous la présidence de M. MATRAY, directeur de la Banque de France, contribuera à mettre un terme à des faits si profondément affligeants.

Une autre mort tragique, celle-là involontaire, mais qui n'en est pas moins bien propre à nous émouvoir, est celle de notre ancien et excellent élève René LÉVY, diplômé de notre Institut chimique en juillet 1895, avec la mention *très bien*. Il avait fondé la première usine d'air liquide à Montréal, au Canada, et il rejoignait son poste, à bord du *Titanic*, au mois d'avril dernier, lorsqu'il fut englouti dans le terrible naufrage du monstre.

Depuis, est survenue la guerre des Balkans ; est-il de nos élèves qui y ont trouvé la mort ?

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les cours, les conférences et les travaux pratiques ont eu lieu conformément au programme arrêté par la Faculté et ils ont été suivis par un grand nombre d'étudiants, ainsi que cela résulte du tableau qui précède.

164 candidats se sont fait inscrire pour l'obtention d'un ou plusieurs certificats. Ces 164 candidats ont subi 193 examens et 117 certificats ont été délivrés : 7 avec la mention *très bien*, 19 avec la mention *bien*, 34 avec la mention *assez bien* et 57 avec la mention *passable*. La Faculté a conféré deux fois le doctorat d'Etat, avec la mention *très honorable*, et trois fois le doctorat d'Université, dont deux fois avec la mention *très honorable* et une fois avec la mention *honorable*. Un grand nombre de diplômés d'ingénieur et autres ont d'ailleurs été délivrés.

Nos cours publics ont eu leur succès habituel,

Le cours public de physique industrielle notamment, subventionné par la Ville de Nancy, a obtenu grand succès. Professé par M. REBOUL, dans le grand amphithéâtre de l'Institut de physique, il avait pour sujet : *Bobine d'induction. — Courant alternatif : lois et applications.* Au public ordinaire se joignaient un grand nombre d'ouvriers et d'apprentis qui ont certainement tiré grand profit des remarquables leçons du maître.

Le cours public de géologie de la Lorraine, subventionné par la Société des Amis de l'Université de Nancy, a été de nouveau fait par M. JOLY. Il a eu lieu à l'Institut de géologie et avait pour sujet : *Les terrains primaires.*

M. FLOQUET a donné son cours public d'astronomie populaire dans le grand amphithéâtre de l'Institut de physique, avec le sujet suivant : *La lune. — Le soleil. — Les planètes et leurs satellites. — L'éclipse de soleil du 17 avril 1912.*

INSTITUT CHIMIQUE

Aucun changement, qui mérite d'être signalé, n'a été apporté en 1911-1912, ni dans le personnel, ni dans l'enseignement de notre Institut chimique.

Le nombre des étudiants inscrits a été de 131, dont 75 Français et 56 Etrangers. Ils se répartissaient de la manière suivante :

	Français	Etrangers	Total
1 ^{re} année	22	21	43
2 ^e année	27	21	48
3 ^e année	25	11	36
4 ^e année	4	3	4
	<hr/> 75	<hr/> 56	<hr/> 131

Au mois de juillet 1912, à la suite des examens de fin d'études, ont été conférés :

32 diplômes d'ingénieur-chimiste (19 Français, 13 Etrangers) ;

1 diplôme de chimiste (Français).

En outre, au cours de l'année, trois élèves de l'Institut

chimique ont obtenu le doctorat d'Université : 1 Français, 1 Alsacien-Lorrain et 1 Belge.

On trouvera d'ailleurs plus loin, au palmarès, les noms et les nationalités de ceux qui ont mérité les prix ou les médailles offerts par la Société industrielle de l'Est et par M^{me} ARTH.

Au laboratoire d'analyses dirigé par M. WENCÉLIUS, on a eu à examiner, du 1^{er} octobre 1911 au 30 septembre 1912, 1.232 échantillons divers donnant lieu à 3.585 dosages. Pendant l'exercice précédent, on avait eu à examiner 1.266 échantillons, ayant donné lieu à 3.402 dosages. Le travail analytique est donc resté à peu près le même. Quant aux dépenses et aux recettes, pendant les douze mois de 1911, elles avaient atteint respectivement les chiffres de 22.574 fr. 80 et de 17.474 fr. 45 ; tout fait prévoir que cette année les dépenses seront plutôt inférieures et les recettes supérieures à celles de 1911.

C'est le 31 décembre prochain qu'expire le contrat passé avec le Comité des maîtres de forges de Meurthe-et-Moselle, de sorte que, une fois encore, le laboratoire d'analyses pourra bénéficier d'une subvention. Il serait à désirer que la durée de ce contrat put être un peu prolongée.

La lutte contre la concurrence belge devient de plus en plus difficile et certains laboratoires privés de Bruxelles, par leurs prix extraordinairement bas, ont réussi à nous enlever des clients de valeur. M. WENCÉLIUS a dû suivre le mouvement et appliquer des prix très réduits à ses bons clients de la petite métallurgie ardennaise, hautmarnaise et franc-comtoise qu'on menaçait de lui enlever. Il est à supposer que les nouveaux prix amèneront une augmentation sensible du nombre des demandes d'analyses, sans que les nouvelles factures fassent diminuer les recettes. Un personnel plus nombreux n'étant pas nécessaire pour le moment, l'équilibre des recettes et des dépenses s'établira sans doute au profit de notre laboratoire.

Lors des réunions des chimistes métallurgistes de la région qui ont lieu dans les locaux de la Société industrielle de l'Est, une entente a été définitivement établie

sur les méthodes d'analyses à appliquer aux dosages de fer et de manganèse dans les minerais.

Notre laboratoire est de plus en plus consulté par les grandes usines de France et même de l'étranger, pour les arbitrages entre acheteurs et vendeurs. Malheureusement, l'ère des sondages est terminée, du moins dans l'Est de la France. Toutefois, M. WENCÉLIUS a eu à examiner des carottes de sondages de l'Anjou et de la Mayenne, et il espère obtenir, pour examen, des échantillons provenant de l'Afrique du Nord.

ECOLE DE BRASSERIE

L'Ecole de brasserie n'a vu d'autre changement dans son personnel, en 1911-1912, que le départ de M. SOUDON, préparateur, qui n'a pas été remplacé. Aucune modification n'a d'ailleurs été apportée à l'enseignement.

L'Ecole a compté 27 étudiants. Elle a délivré 7 diplômes d'ingénieur-brasseur et 5 diplômes d'études supérieures de brasserie.

Comme on le verra au palmarès, la médaille d'argent de la Société industrielle de l'Est a été décernée à M. BACHELIER, qui est sorti en qualité d'ingénieur-brasseur avec le numéro 1.

L'installation et le matériel de l'Ecole ont subi peu de modifications, et il n'y a lieu de signaler que le montage d'une glacière de capacité assez grande pour y maintenir les appareils à levures pures.

INSTITUT ÉLECTROTECHNIQUE ET DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE

Les changements suivants se sont produits cette année dans le personnel de l'Institut. M. SAHNER, préparateur d'électrotechnique, est entré dans l'industrie ; il a été remplacé par M. GRANDINEAU, ancien élève de cet institut, pourvu des deux diplômes d'électricien et de mécanicien. M. VALENTIN (Auguste), également préparateur d'électro-

technique, est entré à la Société alsacienne ; il a été remplacé par M. BENOIT, ingénieur électricien de notre institut. Un troisième poste de préparateur d'électrotechnique a été créé par l'Université ; il a été confié à M. MAMLOCK, aussi ingénieur électricien du même institut. En ce qui concerne les préparateurs de mécanique, deux changements sont à signaler : M. TRILLAT a été remplacé par M. HUBLER, de Sainte-Marie-aux-Mines, ingénieur diplômé du Polytechnikum de Zurich, et M. MISSEWARD a été remplacé par M. POUGET, ancien élève de l'Institut, pourvu des deux diplômes d'électricien et de mécanicien. Disons enfin que M. VÉRAIN, chef de travaux d'électrotechnique, nommé comme on l'a dit plus haut à Alger, a été remplacé par M. POCAS, ancien élève et ancien préparateur d'électrotechnique à notre institut, qui, après un séjour de deux ans à la Compagnie générale électrique, comme ingénieur, nous revient ainsi en qualité de chef de travaux.

Aucune modification importante n'a été apportée à l'enseignement fondamental donné aux futurs ingénieurs. Mais une innovation intéressante a été faite : désormais, l'Institut prend part à la formation des candidats au professorat des sciences appliquées dans les Ecoles primaires supérieures. Depuis le 1^{er} janvier, en effet, les élèves boursiers de 4^e année à l'Ecole normale d'instituteurs de Nancy viennent suivre, à l'Institut, des conférences complémentaires sur la Mécanique, la Technologie, l'Electrotechnique, avec travaux pratiques correspondants. Les conférences sont faites par M. le directeur VOGT pour la Mécanique et la Résistance des matériaux, par M. GUTTON pour l'Electrotechnique, par M. HAHN pour les machines thermiques et hydrauliques, par M. DUMAS pour la technologie.

Le nombre des étudiants inscrits pour suivre l'enseignement normal de l'Institut électrotechnique et de mécanique appliquée a été de 340. Ils se répartissaient comme il suit :

ORIGINES	1 ^{re} ANNÉE	2 ^e ANNÉE		3 ^e ANNÉE		TOTAUX
		Elec.	Méc.	Elec.	Méc.	
Français.....	40	30	19	35	1	12
Alsaciens-Lorrains...	»	»	»	»	1	1
Argentins.....	»	»	»	1	»	1
Autrichiens.....	1	1	1	»	»	3
Belges.....	1	1	»	»	»	2
Bulgares.....	7	»	»	1	3	11
Chinois.....	»	»	1	»	»	1
Grecs.....	3	»	»	»	»	3
Hongrois.....	»	1	»	»	»	1
Italiens.....	1	»	»	»	»	1
Luxembourgeois...	»	1	2	»	»	3
Persans.....	»	1	»	»	»	1
Roumains.....	»	1	2	»	»	3
Russes.....	88	20	21	22	20	171
Turcs.....	6	2	1	»	»	9
TOTAUX.....	147	58	47	54	34	340

Si maintenant on tient compte des nombres d'élèves fournis par l'année préparatoire, savoir : 13 Français, 1 Lorrain, 3 Bulgares, 1 Grec, 28 Russes, 3 Turcs, soit 43 Français et 36 étrangers, on obtient pour l'année 1911-1912 un total général de 389 étudiants, dont 142 Français, 199 Russes et 48 autres étrangers.

A la fin de juillet 1912, à la suite des examens de fin d'études, le jury a conféré :

38 diplômes d'ingénieur-électricien (22 Français, 15 Russes, 1 Argentin).

18 diplômes d'ingénieur-mécanicien (2 Français, 13 Russes, 2 Bulgares, 1 Alsacien-Lorrain).

Les titulaires des médailles offertes par la Société industrielle de l'Est, avec leurs nationalités, sont indiqués au palmarès.

Aucun changement n'est d'ailleurs à signaler dans l'organisation matérielle de l'Institut.

INSTITUT AGRICOLE ET COLONIAL
JARDIN ALPIN DE MONTHABEX

C'était la dixième année d'existence de l'Institut agricole et colonial. Au début de l'année M. GAIN qui, jusque là, avait une nomination annuelle de directeur, en a été nommé le directeur à titre définitif.

Une innovation importante a été réalisée en 1911-1912 dans l'enseignement de l'Institut. Une sixième section (Génie rural et expertises agricoles) a été organisée. Ce sont des créations relatives à l'enseignement de la mécanique et de l'outillage agricole, dans d'autres instituts similaires, et aussi le désir de donner des études d'ingénieur aux étudiants qui les demandaient, qui ont amené M. GAIN à créer cette section spéciale. Elle est une sorte de groupe d'études supérieures visant les fonctions pratiques de l'ingénieur rural et de l'agronome-conseil. Dès cette année, les étudiants ont effectué des projets d'ingénieur qui dénotaient des connaissances techniques à peine effleurées dans les Ecoles nationales d'agriculture, où l'on délivre pourtant le titre d'ingénieur-agricole. C'est à M. NORROY, conducteur principal des ponts et chaussées, dont le zèle est bien connu, que sont dus ces résultats. M. GAIN se propose d'ailleurs d'agréger en partie, autour de la sixième section, les matières qui, en Allemagne, rentrent dans les programmes conduisant aux diplômes d'ingénieur-agronome-géomètre et d'ingénieur-agronome du cadastre.

L'enseignement pratique a bénéficié, lui aussi, d'améliorations. Un jardin d'expériences a été mis rue de Strasbourg, à la disposition de l'Institut et ce jardin a déjà rendu des services. Une soixantaine de plantes cultivées y ont été mises en observation ; les candidats au doctorat y ont poursuivi des expériences scientifiques qui donneront lieu à des publications. En outre, le nouveau Musée de botanique agricole et colonial a été installé et il s'est montré d'un bon secours pour les étudiants.

Le nombre des élèves inscrits en vue des divers examens

et certificats d'études était de 82 au 15 décembre 1911, alors qu'il n'était que de 51 à la même époque de l'année précédente. Voici qu'elle était la répartition :

<i>Enseignement agronomique.</i>	}	1 ^{re} année.....	20
		2 ^e année.....	15
Licence ès-sciences agricoles..			3
Candidats au doctorat (agronomie) 3 ^e -5 ^e année.			6
			<u>44</u>
<i>Enseignement colonial :</i>			
Section coloniale et commerciale.....			10
Autres étudiants.....			4
Langues indigènes des colonies (auditeurs).....			24
			<u>38</u>

Si l'on ajoute environ 25 élèves de l'Ecole pratique d'agriculture de Tomblaine, qui suivent gratuitement le cours de Physiologie appliquée à l'agriculture et 3 élèves de l'Ecole de laiterie, on arrive au total général de 110 auditeurs, sans tenir compte des auditeurs des conférences coloniales publiques.

Pour ce qui concerne les examens, le laboratoire de recherches de botanique agricole a été fréquenté par 5 candidats au doctorat : 1 Français, 3 Russes, 1 Serbe. Une thèse a été acceptée et est actuellement à l'impression. En outre, 26 examens ont été subis : 13 dans l'ordre des études agronomiques et autant dans celui des études coloniales. Sur 26 candidats examinés, 18 ont été admis, soit 69 %. Le diplôme d'études supérieures agronomiques a été délivré à 4 étudiants, lors de la session de juillet ; tous ont obtenu la note *assez bien* avec mention *ingénieur*. 5 étudiants de l'Ecole supérieure de commerce ont été admis à l'examen de sortie de la section coloniale et 5 autres ont subi un examen de passage de 1^{re} en 2^e année, à l'Institut colonial. Les langues indigènes ont donné lieu à la déiivrance de 2 certificats d'études d'arabe, l'un à un officier, l'autre à un sous-officier candidat à une mutation pour le Maroc. Au début de l'année, le cours d'arabe comprenait 32 inscrits : 14 militaires, 6 civils, 8 étudiants en droit et 4 étudiants agronomes.

Près de 50 mémoires d'agronomie, sur des sujets tous

différents, ont été rédigés par les divers étudiants de la promotion de sortie. L'étudiant classé le premier pour l'ensemble de ses travaux personnels, M. STACKELBERG, a obtenu la médaille de l'Institut agricole. La même médaille a été décernée à M. JUNGUELSON, classé le premier à l'examen du diplôme de sortie de l'Institut agricole.

Quant au jardin alpin de Monthabey, on devine que les études y ont été singulièrement contrariées par le temps cette année. Pendant l'été on y a construit un petit laboratoire, qui sera seulement aménagé au printemps prochain. La neige, survenue dès le 1^{er} septembre, après un mois d'août très pluvieux, a entravé tous les travaux et elle a dû nuire aux plantes alpestres de récente acclimatation. Elle a interdit les introductions préparées et prévues par M. GAIN. Dans les rochers du Frankenthal, les edelweïs de 1911 se sont pourtant maintenus ; mais d'autres essais de l'année précédente ont échoué. Des vides sont à craindre pour l'an prochain, dans les listes d'espèces du Jardin alpin. Au point de vue de la question des fourrages alpestres, les plantations de 1911 ont donné des résultats pour quelques espèces. D'autre part, le laboratoire de Botanique agricole a entrepris divers essais concernant un fourrage nouveau, le *Chloris Gayana*, plante de steppe. Les semences introduites de l'Afrique du Sud ont donné lieu à des expériences dans le Midi de la France, au Turkestan et en Russie ; les résultats en seront connus d'ici à quelques mois.

SERVICE MICROBIOLOGIQUE ET ÉCOLE DE LAITERIE

Comme d'habitude, le service de microbiologie a fonctionné en 1911-1912 d'une manière pleinement satisfaisante. Il a été fourni à MM. les médecins-vétérinaires :

Sérum antitétanique.....	3.364	doses
Sérum antistreptococcique.....	107	—
Tuberculine diluée.....	584	—
Tuberculine pour intradermoréaction.....	339	—
Malléine diluée	8	—
Vaccin contre le rouget du porc. ...	93	—
Virus pour la destruction des rongeurs.....	113	flacons

Quant à l'École de laiterie, ses cours et ses travaux pratiques ont été suivis cette année par 7 élèves réguliers et 5 d'entre eux ont mérité le certificat ; ce sont MM. BASSRI, GAUCHOTTE, DE LA GRANDVILLE, SAVREUX et STACKELBERG.

Une ancienne élève de l'École, M^{lle} ANTONOFF, est revenue fréquenter le laboratoire, pour se perfectionner dans la pratique des analyses du lait.

Enfin, 23 élèves de l'Institut agricole ont suivi l'enseignement préparatoire de laiterie.

Malheureusement, la santé de M. PALMÉ (Marc), préparateur de l'École de laiterie, n'a pas été sans nous donner de l'inquiétude. Nous espérons que les vacances le rétabliraient complètement. Mais il n'en est rien, car il vient de démissionner, disant que son état de santé ne lui permettait pas de reprendre ses fonctions. C'est une perte pour le laboratoire et le remplacement sera difficile. Nous aimons à penser du moins que, grâce au repos dont il va jouir, M. PALMÉ retrouvera rapidement toutes ses forces.

INSTITUT DE GÉOLOGIE

Riche de la belle souscription si généreusement offerte par la Société industrielle de l'Est, l'Institut de géologie, sous la direction de M. NICKLÈS, procède graduellement à son organisation.

L'événement principal à noter au cours de l'année 1911-1912 est l'installation de la première salle du Musée de géologie. Dès la fin du mois de mai, des vitrines étaient posées qui permettaient aux étudiants de voir les séries très complètes de géologie et de paléontologie lorraines que possède l'Institut.

Le laboratoire de prospection, destiné à l'étude de la valeur pratique des minerais, avait été terminé dans le courant du premier semestre ; grâce à lui, les élèves de 3^e année, maintenant ingénieurs-géologues, ont pu suivre des travaux pratiques que notre Faculté est seule à donner en France.

L'Institut de géologie bénéficie d'ailleurs du concours

gracieux que l'ui prêtent, avec tant de désintéressement, MM. NICOU et VALDEVILLE, ingénieurs au Corps des mines. Pendant tout un semestre, ces messieurs font bénévolement, chacun, une leçon par semaine : le premier, sur les sondages et exploitations minières ; le second, sur la législation minière. Nous ne saurions trop les remercier de leur précieuse collaboration.

Ajoutons que, bénévolement aussi, M. le directeur NICKLÈS s'est chargé du cours de géologie appliquée et de la plupart des excursions géologiques, et que, en plus de son service, M. JOLY fait, une matinée par semaine, des travaux pratiques de géologie de la Lorraine. M. THIÉBAUT donne d'ailleurs un enseignement d'importance capitale, celui de la prospection des gîtes métallifères, pour lequel il n'a qu'une rétribution minimale ; il conduit en outre des excursions ; cette année, il a suppléé M. NICKLÈS, dans son cours de géologie appliquée, pour la partie qui concerne les gîtes métallifères, et il l'a fait d'une façon entièrement bénévole.

On voit que le dévouement des maîtres est de mise à notre Institut de géologie. Joint à leur haute valeur scientifique, il est le meilleur garant de sa prospérité.

UN NOUVEL INSTITUT EN PROJET

Un soir du mois de mars dernier, le public qui se pressait en foule dans la salle de l'Eden eut le plaisir d'y entendre successivement trois belles conférences faites par Paul PAINLEVÉ, le capitaine ERÉVÉ et le lieutenant CHEUTIN. Tous trois ont chanté cette merveilleuse épopée aérienne, si passionnante, et parfois, hélas ! si émouvante. Or un des trois orateurs exprima le regret qu'il n'existât à Nancy aucune installation propre à abriter une escadrille d'avions. Et, en effet, où la présence d'une telle escadrille pourrait-elle être plus nécessaire ? Aussi, séance tenante, à la sortie même de l'Eden, une commission s'est-elle formée pour aviser à la situation. Placée sous la présidence du doyen de la Faculté des Sciences, elle s'est proposé d'a-

cheter un terrain, pour en faire don à l'Armée, qui y construira elle-même ses hangars d'aviation. Deux ou trois hectares de ce terrain nous seront réservés, sur lesquels nous installerons nos deux pavillons astronomiques, sur lesquels aussi, suivant une idée de M. ROHÉ, nous organiserons une station aérologique, adjointe aux hangars militaires, station qui comportera un service d'avertissements pour l'aviation, en même temps qu'elle complètera la station de l'Institut de physique. Ajoutons qu'au moment où le Ministère de l'Agriculture organise en France un service de météorologie agricole, cette station est appelée à rendre de grands services pour la protection des récoltes. Si enfin nous disons que, reprenant une idée qu'elle avait eue il y a quelques années, la Faculté a résolu de donner, dès le mois de décembre prochain, un enseignement théorique d'aérodynamique, nous voyons que, par l'ensemble de ces créations, c'est un véritable institut qui serait à la veille de se fonder. L'éminent inspecteur permanent de l'aéronautique militaire, le colonel HIRSCHAUER, a bien voulu apprécier hautement la collaboration de notre Faculté des Sciences et tout nous fait espérer la réalisation prochaine d'un Institut aérodynamique.

PRIX NOBEL. — DISTINCTIONS HONORIFIQUES

C'est avec une joie profonde qu'à la veille de la séance solennelle de rentrée de l'Université, nous avons appris que le prix Nobel de 1912, pour la chimie, était décerné, par moitié, à l'un de nous, à M. GRIGNARD, professeur de chimie organique à notre Faculté. L'autre moitié était d'ailleurs attribuée également à un Français, M. SABATIER, doyen et professeur de chimie à la Faculté des Sciences de l'Université de Toulouse.

Cet éloquent hommage, rendu aux mémorables travaux d'un de nos plus sympathiques collègues, a réjoui tous les cœurs. En dépit du bel avancement donné tout récemment au lauréat, en dépit de ses récompenses académiques

françaises, une telle distinction, décernée par l'Académie royale des Sciences de Suède, en appelle immédiatement une autre, conférée par la France, et un décret prochain fera M. GRIGNARD chevalier de la Légion d'honneur.

Né à Cherbourg le 6 mai 1871, car il n'a que 41 ans, notre savant collègue a été admis en 1889 comme élève de l'École normale spéciale de Cluny. Il est licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques, docteur ès sciences physiques, mais nullement agrégé. Au sortir de l'École de Cluny, en 1892, il a fait son temps militaire. Puis il fut attaché pendant 11 années au service de la chimie à la Faculté des Sciences de Lyon, successivement comme préparateur adjoint (1^{er} décembre 1894), comme préparateur (1^{er} novembre 1895), comme chef de travaux (1^{er} décembre 1898), comme chargé de conférences (8 juin 1902), comme délégué dans les fonctions de maître de conférences (1^{er} novembre 1902). Le 1^{er} novembre 1905, il est nommé maître de conférences de chimie à Besançon, mais un an après, il retourne en la même qualité à Lyon, où il se voyait nommé professeur adjoint de chimie générale le 1^{er} novembre 1908. C'est depuis trois ans, à dater du 1^{er} novembre 1909, au départ de M. BLAISE pour la Sorbonne, que M. GRIGNARD enseigne la chimie organique à notre Faculté. Il y a été titularisé par décret du 31 juillet 1910 et cinq mois après, par un très bel avancement au choix, il était promu à la 3^e classe.

A son arrivée parmi nous, M. GRIGNARD avait déjà publié une cinquantaine de notes ou mémoires du plus haut intérêt et il avait trouvé notamment cette merveilleuse réaction, si féconde, qui porte son nom. Il était déjà trois fois lauréat de l'Académie des Sciences : en 1901 avec la moitié du prix Cahours, en 1902 avec une part du prix Cahours et la médaille Berthelot, en 1906 avec le beau prix Jecker. Depuis 1909, il est membre de la Société royale suédoise des Sciences d'Upsal. Le prix Nobel vient mettre le sceau à la réputation de notre cher collègue, en même temps qu'il nous fait un honneur qui rejaille sur le pays tout entier.

Indépendamment du prix Nobel, la Faculté des Sciences a obtenu sa bonne part de prix académiques.

Dans mon rapport de l'an dernier, j'ai déjà mentionné le prix Joseph Labbé, décerné par l'Académie des Sciences à M. NICKLÈS. Mais c'était par anticipation, car c'est seulement à la séance publique annuelle du 18 décembre 1911, que ce prix lui fut officiellement conféré.

Dans cette même séance, M. CUÉNOT, professeur de zoologie, et M. WAHL, professeur de chimie industrielle, se sont vus honorés respectivement du prix Cuvier et du prix Berthelot.

Déjà lauréat de l'Académie des Sciences en 1894, lauréat de l'Académie royale de Belgique en 1898, titulaire du prix international de zoologie au congrès de Boston en 1907, M. CUÉNOT a mérité le prix Cuvier pour l'ensemble de sa belle œuvre scientifique, y compris son remarquable ouvrage sur la genèse des espèces.

Lauréat de la Société chimique de France en 1903, M. WAHL a mérité le prix Berthelot, prix biennal destiné à récompenser des recherches de synthèse chimique. Notre distingué collègue a obtenu en même temps une médaille Berthelot, l'Académie ayant décerné de ces médailles aux lauréats des prix de chimie qui n'en avaient pas encore bénéficié.

Parmi les lauréats du concours de 1910, la Société centrale de médecine vétérinaire avait inscrit pour une mention *très honorable* au prix Paugoué. MM. GAIN et BROCCO-ROUSSEU, auteurs de l'ouvrage *Les ennemis de l'avoine*. Leur nouvel ouvrage, *Traité des foins*, vient d'obtenir un succès autrement beau, auprès de la même société : sur 15 concurrents, il a été classé premier, et il a mérité le prix Paugoué lui-même.

Tous ces succès attestent la valeur des travaux qui s'exécutent à la Faculté.

Pour la première fois cette année, l'Académie des Sciences morales et politiques était appelée à décerner le prix Malouet. Par la volonté de son fondateur, ce prix est destiné « à un professeur de l'enseignement secondaire en

France, ayant au moins quatre enfants, qui, par ses mérites professionnels (soit de l'ordre scientifique, soit de l'ordre littéraire) et par son dévouement à sa famille, mériterait une marque d'estime publique ». Or personne n'ignore qu'au Lycée de Nancy il existe un homme qui remplit, et bien au-delà, toutes les conditions voulues par M. MALOUEY. Ce professeur de l'enseignement secondaire est d'ailleurs notre collaborateur, M. CHANZY. Dans sa séance du 9 mars 1912, à l'unanimité, l'Académie lui a décerné le prix Malouet. « En instituant son prix, disait le rapporteur M. LIARD, le fondateur a voulu que l'Académie donnât chaque année, à un professeur qui le mériterait, une marque d'estime publique. Cette fois, nous avons mieux. Ce n'est pas nous qui désignerons M. CHANZY à l'estime publique. C'est l'estime publique qui l'aura désigné. Beau début pour la série des prix Malouet ».

A l'occasion du 14 juillet 1911, M. HAHN, directeur du laboratoire de mécanique appliquée, a été nommé officier de l'instruction publique. Si cette promotion n'a pas été signalée dans mon rapport de l'an dernier, c'est que, annoncée officiellement pendant les vacances, elle est restée inaperçue, en dépit du vif désir que nous avons de la voir se produire. A l'occasion du voyage des ministres lorrains à Nancy, M. Grégoire DE BOLLEMONT, chargé des travaux pratiques en 1^{re} et en 2^e année à l'Institut électrotechnique et de mécanique appliquée, a été, lui aussi, promu officier de l'instruction publique.

Trente-deux sociétés d'horticulture de France se sont constituées cette année en fédération. Parmi ces sociétés se trouve celle de Nancy. M. LE MONNIER, son président, a été nommé l'un des vice-présidents de la fédération, avec les présidents des sociétés de Besançon, Lorient, Epernay, Amiens et Caen. Le président de la fédération est M. VIGER, ancien ministre de l'agriculture.

M. CUÉNOT, par arrêté ministériel du 4 décembre 1911, a été nommé correspondant du ministère de l'instruction publique,

M. WAHL a été membre d'honneur de l'Association des chimistes de l'industrie textile.

Disons enfin que notre collaborateur M. HELBRONNER, inscrit d'office au tableau de concours pour la Légion d'honneur, en juillet dernier, par le Ministre de la guerre, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour « services exceptionnels rendus à l'armée ».

PROMOTIONS DE CLASSE

Deux promotions de classe seulement ont été obtenues cette année. A dater du 1^{er} janvier 1912, ont été promus, au choix, de la 4^e à la 3^e classe : M. REBOUL, maître de conférences de physique, et M. JOLY, préparateur de géologie, chargé du cours de géologie de la Lorraine.

TRAVAUX PERSONNELS

On trouvera plus loin, pour 1911-1912, la liste des publications des maîtres de la Faculté des Sciences, de ceux du moins dont de trop lourdes occupations professionnelles n'empêchent pas la production scientifique.

En dehors de leur enseignement régulier, bon nombre de nos collègues ont fait des conférences ou des communications verbales sur des sujets variés, à Nancy et hors Nancy. Je citerai notamment :

La conférence donnée à Paris, le 25 novembre 1911, à la Ligue maritime française, par M. THOULET, sur l'*Océanographie pendant l'antiquité* ;

La conférence de « La technique moderne » faite à Paris, le 28 février 1912, par M. HAHN, sur l'*Evolution de la machine à vapeur depuis 1900* ;

Celle donnée le 27 mars 1912, à la Société industrielle de Mulhouse, par M. THOULET, sur le *Fond de la mer* ;

La conférence faite à Paris, en mai 1912, devant l'Association générale des chimistes de l'industrie textile, par M. WAHL, sur les *Divers aspects de l'utilisation industrielle de l'azote atmosphérique* ;

La conférence donnée récemment à Paris par M. ROTHÉ, devant la Société française de navigation aérienne ;

Les communications faites à la Société industrielle de l'Est, par MM. GUNTZ, WAHL, HAHN, DUMAS, WENCÉLIUS, POL SIMON, FLOQUET.

M. THOULET a terminé les cinq feuilles de la carte bathylithologique du golfe du Lion, ainsi que le mémoire explicatif, dont la préparation l'occupait depuis quatre années. Cet ouvrage a paru au mois de juin dernier. M. CHEVALIER, chargé des travaux pratiques de minéralogie, a également terminé la carte bathylithologique des parages immédiatement voisins de Monaco, avec son mémoire explicatif, dont on va commencer l'impression. Il a en même temps continué, à la fois sur le terrain et dans le laboratoire, la confection entreprise, dès l'année 1910-1911, d'une monographie de l'étang de Berre.

Deux phénomènes très rares à Nancy, l'un terrestre, l'autre céleste, se sont produits au cours de l'année scolaire : une secousse sismique et une éclipse de soleil extrêmement accentuée.

Le jeudi 16 novembre 1911, vers 9 h. 1/2 du soir, le sol a tremblé à Nancy, comme il a tremblé dans toute la partie centrale de l'Europe, notamment dans l'Est de la France, en Alsace-Lorraine, en Allemagne, en Autriche, en Suisse et dans le Nord de l'Italie. Il semble même que, dans certaines localités, on ait constaté des signes avant-coureurs du phénomène ; c'est ainsi que M. PAYAN, directeur-gérant de l'établissement thermal de Luxeuil, a bien voulu me communiquer des observations très intéressantes qu'il a relevées, à la source de l'Est du Grand Bain, les 13, 14, 15, 16 novembre, observations qui paraissent avoir une corrélation étroite avec le tremblement de terre.

Le Bulletin pour 1912, de la *Commission météorologique de Meurthe-et-Moselle* renferme une note sur la secousse sismique.

L'éclipse de soleil du 17 avril 1912 a été à Nancy d'une grandeur extrêmement rare dans nos régions, puisque les 95 centièmes du diamètre du disque solaire ont été cou-

verts par la lune. Pendant sa durée, on a observé, à la Faculté des Sciences, les variations des données météorologiques, les variations du magnétisme, les variations des couleurs et de l'intensité de la lumière, etc., et, sous la direction de M. ROTHÉ, des étudiants ont pris part aux observations. Notre collègue avait d'ailleurs eu l'idée de profiter de cette belle éclipse pour étudier l'influence de la radiation solaire sur la propagation des ondes hertziennes. Il avait proposé au commandant FERRIÉ, directeur des services de télégraphie sans fil en France, une série d'expériences que le Bureau de longitudes a adoptées. Des signes ont été envoyés de la Tour Eiffel : toutes les dix minutes pendant les deux heures qui ont précédé et qui ont suivi l'éclipse, toutes les minutes pendant sa durée même. On a pu de cette façon suivre à Nancy les variations de l'énergie reçue. Un résumé des observations doit être publié dans le *Bulletin de la Commission météorologique de Meurthe-et-Moselle*.

MM. FLOQUET et MAUDUIT, M. VAUDEVILLE, ingénieur au Corps des mines, étaient allés observer l'éclipse à Neauphle-le-Château, près de la ligne centrale, munis seulement de jumelles. Placés sur l'éminence qui porte la localité, ils avaient, au Sud-Ouest, une belle étendue de plaine sur laquelle ils auraient certainement vu accourir la tache d'ombre, si la totalité s'était produite. Mais, dans la phase centrale, ils ont eu simplement le spectacle d'une éclipse annulaire. L'anneau était d'ailleurs moins étroit au Nord-Ouest qu'au Sud-Est : en outre, il était entrecoupé d'arcs obscurs qui se sont montrés surtout dans la partie Sud-Est. Les trois observateurs étaient dans la zone d'annularité, mais légèrement au Nord de la ligne de centralité.

Un compte rendu général des observations de l'éclipse faites à Nancy et à Neauphle a été donné publiquement, à l'Institut de physique, le jeudi 13 juin.

M. HELBRONNER a effectué cette année sa dixième campagne géodésique dans les hautes régions des Alpes françaises. Contrariée par le mauvais temps, elle a cependant

comporté 127 occupations de stations, dont 4 au-dessus de 3.000 mètres. Il a rapporté de cette campagne 52 douzaines de clichés de sommets ; la nouvelle surface couverte par ces levés dépasse 700 kilomètres carrés et s'étend dans la haute région de l'Isère, entre Albertville et la frontière italienne. Le total des 10 campagnes réalisées jusqu'à ce jour embrasse 902 stations, dont 126 au-dessus de 3.000 mètres.

VŒUX

La Faculté renouvelle une fois de plus le vœu qu'il soit créé à Nancy une maîtrise de conférences de mathématiques. Ce vœu, maintes fois exprimé et motivé déjà, réclame toujours sa réalisation.

Elle exprime aussi le vœu que, pour les raisons déjà données, les droits de travaux pratiques afférents au certificat P. C. N. soient élevés de 90 à 120 francs par an.

AGRÉGATION. — DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

La Faculté a appris avec plaisir les succès à l'agrégation des sciences mathématiques de deux de ses anciens élèves : MM. BRESSE et QUÉMENEUR, succès obtenus au dernier concours.

Elle a conféré deux fois cette année le diplôme d'études supérieures, et dans l'ordre de la physique : à M. AUBERTIN, le 22 mai, et à M. POINCENOT, le 25 juillet.

Le sujet du travail de M. AUBERTIN était l'*Etude de divers aspects de l'étincelle de décharge d'un condensateur*, avec, comme proposition donnée par la Faculté : *Propagation des ondes sphériques*.

Le travail de M. POINCENOT était l'*Etude de quelques méthodes sensitométriques*, avec la proposition suivante : *Ondes stationnaires en optique*.

Nos deux élèves ont mérité le diplôme dans de très bonnes conditions.

DOCTORAT D'ÉTAT

J'ai parlé plus haut du doctorat de M. MAUDUIT, mais à deux autres reprises, la Faculté a conféré le grade de docteur d'Etat, et dans l'ordre des sciences naturelles : le 14 novembre 1911, à M. LASSEUR, et, le 27 juin 1912, à M. LICENT. Les deux candidats ont été admis avec la mention *très honorable*.

M. A. Philippe LASSEUR, ancien élève de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, préparateur à la station agronomique de Nancy, licencié ès-sciences naturelles, a présenté une thèse de botanique intitulée : *Contribution à l'étude de Bacillus chlororaphis G. et S.* Le mémoire a une correction de forme digne de la richesse et de la solidité du fond. « A la soutenance, dit M. LE MONNIER, président du jury, le candidat a exposé les méthodes et les résultats de son travail avec une lucidité, une sûreté de parole, une autorité dans le débit qui nous ont très vivement frappés. Nous jugions M. LASSEUR un peu timide et comme embarrassé par l'étendue même de sa documentation, par l'abondance des faits qu'il avait relevés dans ses longues recherches. Il nous a étonnés et charmés par la maîtrise de lui-même dont il a fait preuve ».

La seconde thèse comportait des propositions données par la Faculté : en zoologie, *la doctrine des anticorps*, et en géologie, *l'influence de la nature géologique du sol sur la contamination des eaux potables*. « Cette seconde thèse n'a pas été moins brillante. Les questions, celle de zoologie surtout, étaient difficiles et peu connues. Elles ne sont nullement mises au point et exposées *ex professo*. M. LASSEUR a su se procurer une documentation très complète et en tirer un exposé intéressant et clair ».

C'est donc à l'unanimité et sans hésitation que le jury a décerné à M. LASSEUR la mention *très honorable* et l'a félicité de son beau travail et de sa brillante soutenance.

M. P.-Emile LICENT a présenté une thèse de zoologie intitulée : *Recherches d'anatomie et de physiologie com-*

parées sur le tube digestif des Homoptères supérieurs.
 « Le fond du mémoire, dit M. LE MONNIER, président du jury, a été apprécié magistralement quand M. LICENT a sollicité le permis d'imprimer. Je me borne à constater que, par la clarté, la précision de ses explications, par l'emploi judicieux de planches murales bien faites, le candidat est arrivé à se faire écouter sans fatigue pendant près d'une heure et à faire saisir le dispositif très complexe de l'appareil étudié par lui. C'est un professeur exercé et quelques hardiesses de style, qu'il se permet volontiers, sont de nature à fixer dans l'esprit de ceux qui l'écoutent les détails les plus arides ».

La seconde thèse consistait en propositions données par la Faculté : en botanique, *exposer et discuter les bases actuelles de la classification des Hépatiques*, et, en géologie, *la formation de la houille*. « Les réponses du candidat ont présenté les mêmes qualités d'élocution facile et élégante. En outre, il a fait preuve d'un savoir étendu, d'une documentation abondante et sûre et d'une critique avisée ».

Après une courte délibération, à l'unanimité, le jury a déclaré M. LICENT digne du grade de docteur ès-sciences naturelles, et avec la mention *très honorable*.

DOCTORAT D'UNIVERSITÉ

La Faculté a conféré trois fois le titre de docteur de l'Université de Nancy :

Le 12 décembre 1911, à M. VARIN (Jean), licencié ès-sciences, ingénieur-chimiste, lauréat de la Faculté des Sciences de Nancy, avec la mention *très honorable* ;

Le 13 mars 1912, à M. de GREIFT (Jean), sujet belge, docteur en sciences chimiques, avec la mention *honorable* ;

Le 19 juillet 1912, à M. DOLL (Maurice), Alsacien-Lorrain, ingénieur-chimiste, licencié ès-sciences, avec la mention *très honorable*.

Les thèses portaient sur les sujets suivants :

M. VARIN : 1^{re} thèse. — *Recherches sur la rotation ma-*

gnétique et la réfraction des perchlorates mercurieux et mercurique et de certains corps organiques à triple liaison.

2^e thèse. — Proposition donnée par la Faculté : *La Cyanamide calcique.*

M. de GREIFT : 1^{re} thèse. — *Contribution à l'étude des amalgames.*

2^e thèse. — Proposition donnée par la Faculté : *Les composés organomagnésiens.*

M. DOLL : 1^{re} thèse. — *Contribution à l'étude des éthers α - β -dicétoniques.*

2^e thèse. — Proposition donnée par la Faculté : *Préparation et propriétés du cérium et des métaux des terres rares.*

Ces travaux ont été tous exécutés dans les laboratoires de notre Institut chimique.

Certificats d'études supérieures

A. — Session d'octobre 1914

37 candidats étaient inscrits pour l'obtention d'un ou plusieurs certificats. Ces 37 candidats ont subi 38 examens.

19 certificats ont été délivrés, savoir :

- 3 de mathématiques générales ;
- 1 de mécanique rationnelle ;
- 2 de mécanique appliquée ;
- 1 d'astronomie ;
- 1 d'analyse supérieure ;
- 1 de physique générale ;
- 2 de chimie générale ;
- 3 de chimie physique et électrochimie ;
- 2 de chimie et géologie agricoles ;
- 3 de S. P. C. N.

Total : 19

6 de ces candidats, qui se présentaient au troisième certificat, ont obtenu le diplôme de licencié ès-sciences. Ce sont :

MM. AUTONNE (Léon-Louis) ; de BLIC (Maurice-Emma-

nuel-Marie) ; HINGLAIS (Emile) ; MARÉCHAL (Paul-Adolphe) ; MARTIN (André-Augustin-Jean-Baptiste) ; DE TOYTOT (Guy-Marie-Auguste)

B. — Session de juin 1912

127 élèves se sont fait inscrire pour l'obtention d'un ou plusieurs certificats. Ces 127 étudiants ont subi 155 examens. 98 certificats ont été délivrés, savoir :

- 14 de mathématiques générales ;
- 4 de calcul différentiel et intégral ;
- 5 de mécanique rationnelle ;
- 6 de mécanique appliquée ;
- 4 d'astronomie ;
- 4 d'analyse supérieure ;
- 14 de physique générale ;
- 7 de physique appliquée ;
- 10 de chimie générale ;
- 5 de chimie appliquée ;
- 4 de chimie physique et électrochimie ;
- 1 de minéralogie ;
- 4 de botanique ;
- 3 de zoologie ;
- 5 de géologie ;
- 8 S. P. C. N.

Total : 98

19 de ces candidats, qui se présentaient au troisième certificat, ont obtenu le diplôme de licencié ès-sciences. Ce sont :

MM. BOURCIER (François) ; CHANZY (André-Jean-Joseph) ; CHEILLETZ (Joseph-Paul-Gaston) ; M^{lle} CHEVALLIER (Hélène-Maria) ; MM. COMMÉNY (Pierre-Léon-Raymond) ; CORNU (Georges-Louis-Jules) ; DIDIER (Rné) ; DUBEDOUT (Pierre-Maurice-Gustave-Adolphe) ; ETIENNE (Marie-Alfred-Désiré) ; EVRARD (Charels-Prosper) ; FAVRE (Joseph-Jean-Marie) ; GALLOT (Fernand-Joseph-Maurice) ; GRIMAL (Albert-Hippolyte-Augustin) ; HÉBERT (Pierre-Jean-Auguste) ; LÉCARPENTIER (Edouard-Emile) ; MERCIER (Léon-Adrien) ; MEYER (Paul-Henri-Laurent) ; TROUSSET (René-Alexandré) ; WERQUIN (Julien-Alphonse).

Diplôme d'ingénieur-chimiste

Le diplôme d'ingénieur-chimiste a été délivré à 32 étudiants, savoir :

MM. BUCZWINSKI (Mieczislav-Léon) ; GRANDJEAN (Gaston) ; HERTCHIKOV (Simon) ; INDIPOULO (Harry-Stoelés) ; MACIEJEUREZ (Joseph) ; PELLETREZ (Louis-Antoine-Roger) ; PETITJEAN (Jean-Gilbert) ; TRACHTENBERG (Jaukel-Moschko) ; WOLSOHN (Samuel) ; ZIÉLINSKI (Isaac) ; BALLAND (Gaston) ; BOIADJOFF (Ivan) ; BRUEDER (Jean-Baptiste) ; BRULFER (Maurice) ; GARENTON (Gabriel-François-Joseph) ; DAUVERGNE (Jules-Marie-Pierre) ; FAVRE (Joseph-Jean-Maurice) ; GRIMAL (Albert-Hippolyte-Augustin) ; HÉBERT (Pierre-Jean-Auguste) ; HEIM (Camille-Charles-Joseph) ; HEITZ (Michel-Marcel) ; JOUGOUNOUX (Henri-Louis) ; LANDRU Louis-Henri-Lucien) ; MOCQUART (Auguste-Baptiste-Léon) ; PENEFF (Nicolas) ; POGORILER (Volf) ; OSTROUSKI (Stéphane-Ignace) ; SCHEURER (Daniel) ; SCHARTZ (Lazar) ; TOUSSAINT (François-Ernest-Cyrille) ; WIERZBICKI (Stanislas-Jean) ; KOYOTTE (Joseph-Max) ;

Diplôme de chimiste

M. COUVREUR (Henri-Louis-Désiré-Joseph).

Diplôme d'ingénieur-électricien

Le diplôme d'ingénieur-électricien a été délivré à 38 étudiants. Ce sont :

MM. APSITE (Jean-Théodore) ; AUBRY (Marcel-Gaston-Jules) ; BARTHEL (Vladislas-Alfred) ; BOHIN (Félicien-André) ; COMBARD (Jean-Julien) ; COURTINAT (Marcel-Julien-Alexis) ; DESPLAS (Anrien-Henri) ; DIÉBOLD (Jean-Etienne) ; DIRAN (Léon-Joseph-Xavier) ; DUBEDOUT (Pierre-Maurice-Gustave-Adolphe) ; FRANÇOIS (Henri) ; GARCIA GONZALEZ (Joseph-Eduardo) ; GARNIER (Pierre-Louis) ; GRANOWSKI (Noé) ; JOUANNAUD (Gabriel-Auguste) ; KAGAN (Jacob-Samuel-Markousowitz) ; KHISSINC (Alexandre) ; LANIEWSKI WOLK (Constantin) ; LECARPENTIER (Edouard-Emile) ; LÉVONTINE (Hillel) ; LIPCZYKI (Pierre) ; MARTIN (André)

Augustin-Jean-Baptiste) ; MATHIEU (Marcel-Constant) ; MEYER (Charles) ; MILLEROT (Octave-Adolphe) ; MODELL (Schmouilla-Sholom) ; MUNDWILER (Frédéric-Charles) ; MAGNY (Cyprien-Auguste) ; OULITZKY (Israël-Ber) ; PERRETIER (Raymond-Joseph) ; SWIDSY (Abraham-Jacob) ; THOMAS (Jules-Adolphe-Fernand) ; TOPTCHIANTZ (Alexandre) ; VIEILLE Paul-Bernard, ; VINOGRADOV (Vladimir) ; WICKER (Marie-Louis) ; WIERZCHLEYSKI (Thaddée-Joseph) ; WYSOCKY (Henry-Léon).

Diplôme d'ingénieur-mécanicien

Le diplôme d'ingénieur-mécanicien a été délivré à 18 étudiants. Ce sont :

MM. AUTONNE (Léon-Louis) ; BIELEFELE (Joseph) ; BILLOTE (Louis-Marie) ; DIDIER (René) ; FOGELSON (Boris) ; GANJA (Romain) ; GRZYWAK (Jergy-Jean) ; HARTWIG (Wladislas-Oscar) ; JANCZEWSKI Boleslas-Daniel) ; KOSTKINE (Jean) ; NADOLSKI (Constantin) ; NUEMANN (Jean-Vladislas) ; PRZYBYLKO (Sigismond-Jaroslow) ; SCHEIN (Moïse) ; STÉFANOFF (Guéno) ; ISANEFF (Alexandre) ; WEISS (Félix) ; WYSOKINSKI (Alexandre).

Diplôme d'ingénieur-brasseur

Le diplôme d'ingénieur-brasseur a été délivré à 7 étudiants, savoir : MM. BACHELIER (Prosper-Victor) ; FENAUX (Hervé-Frédéric) ; LE BOS (Edmond-Edouard-Charles-Louis-Marie) ; MATHIEL (Michel-Elisée-Vital) ; MAUDUIT (Robert-Jacques-Ernest) ; TAILLANDIER (Victor-Vincent-François) ; VARINOT (Marcel).

Diplôme d'études supérieures de brasserie

Le diplôme d'études supérieures de brasserie a été délivré à 5 étudiants. Ce sont : MM. LELEN (Léon-Jean-Louis) ; DUMONT (Camille-Augustin-Joseph) ; GUILLOUX (Emile-Charles) ; JAISON (Pierre-Louis-Marie-Joseph) ; VAN DEN HEUVEL (Emile-Patrice-Théophile).

Diplôme d'études supérieures agronomiques

Le diplôme d'études supérieures agronomiques a été délivré à 4 étudiants : MM. BASSINE (Berko) ; SUNGELSON

(Aron) ; SAVREUX (Albert-Maurice-Gaston) ; STACKELBERG (Wladimir).

Diplôme d'ingénieur-géologue

Ce diplôme a été délivré à un étudiant :
M. OUZOUNOFF (Koïo).

Certificat d'études de l'École de laiterie

Ce certificat a été délivré à 5 étudiants : MM. BASSRI (ilassan) ; de la CHEVARDIÈRE DE LA GRANDVILLE (Madeleine-Marie-Ernest-Mathieu-Gaston) ; GAUCHOTTE (Raymond-Emile) ; SAVREUX (Albert-Maurice-Gaston) ; STACKELBERG (Wladimir).

Certificat de l'enseignement préparatoire des Sciences physiques, chimiques et naturelles (P. C. N.)

74 candidats se sont présentés ; 52 ont été admis au grade :

SESSIONS	INSCRITS	ADMIS	MENTIONS				Proportion des admis.
			Très bien.	Bien.	Assez bien	Pas-sabie.	
Octobre 1911.....	40	6	»	»	4	5	60,00 0 0
Juillet 1912.....	64	46	»	»	2	»	71,87 0 0
TOTAUX.....	74	52	»	»	3	5	

Baccalauréat

347 candidats se sont présentés aux divers baccalauréats, 197 au baccalauréat de l'enseignement secondaire (série D : sciences-langues vivantes), et 150 au baccalauréat de l'enseignement secondaire (2^e partie, mathématiques).

Les résultats des examens sont donnés dans les tableaux ci-dessous :

*Baccalauréat de l'enseignement secondaire (1^{re} partie,
série D, sciences-langues vivantes).*

SESSIONS	EXAMINÉS	AJOURNÉS	ADMIS	MENTIONS				PROPORTION des candidats admis.
				Très bien	Bien	Assez bien	Passable	
Octobre 1911.....	63	39	24	»	»	2	22	38,00 0/0
Juillet 1912.....	134	78	36	»	1	11	44	41,70 0/0
TOTAUX.....	197	117	80	»	1	13	66	

*Baccalauréat de l'enseignement secondaire (2^e partie,
2^e série, mathématiques).*

SESSIONS	EXAMINÉS	AJOURNÉS	ADMIS	MENTIONS				PROPORTION des candidats admis.
				Très bien	Bien	Assez bien	Passable	
Octobre 1911.....	44	43	29	»	»	7	22	63,90 0/0
Juillet 1912.....	106	38	68	»	2	22	44	64,15 0/0
TOTAUX.....	150	81	97	»	2	29	66	

Météorologie

L'installation d'une antenne à l'Institut de physique, le 4 mars 1911, a ouvert une ère nouvelle au service météorologique de la Faculté des Sciences. Par là, en effet, aux indications météorologiques habituelles fournies par les appareils de la Faculté, par de dévoués correspondants du département, par la dépêche quotidienne et les cartes du Bulletin international du Bureau central, sont venus s'adjoindre les précieux renseignements donnés, plusieurs fois chaque jour, par des radiotélégrammes, émanant de la Tour Eiffel notamment. Nous nous trouvons ainsi en

possession d'un ensemble de documents bien propres à permettre la prévision du temps local.

On a pu s'en rendre compte le lundi 8 avril dernier, second jour des fêtes d'aviation de Pâques, pour lesquelles M. Rothé avait installé une antenne sur l'aérodrome de Jarville : le matin, l'air était calme, le ciel bleu ; cependant, muni des télégrammes de ses collaborateurs régionaux, utilisant en outre les radiotélégrammes du commandant FERRÉ, notre collègue annonçait que le vent soufflerait en tempête après midi ; on sait que sa prévision se réalisa pleinement.

A la demande du Bureau central, un travail a d'ailleurs été entrepris sur la marche des orages entre Paris et Nancy, avec des appareils identiques à Paris, Langres, Nancy ; un poste va être organisé à Châlons.

Si, comme nous l'espérons, notre Institut aérodynamique en projet est fondé, la station aérologique qui doit être installée à proximité des hangars d'aviation militaires complètera heureusement la station de l'Institut de physique. Elle comportera un service d'avertissements météorologiques à l'usage des aéronautes et des agriculteurs. Sur la demande de M. le Préfet, M. Rothé, qui est le président de la Commission météorologique de Meurthe-et-Moselle, a présenté un rapport dont les conclusions ont été adoptées par le Conseil général : le Conseil s'est montré disposé à porter à 1.200 francs, sa subvention annuelle de 700 francs, dans le cas où, de son côté, l'Etat, ici le Ministère de l'agriculture, contribuerait à l'institution nouvelle par la création d'un poste d'observateur rétribué.

En attendant, grâce au zèle de M. MARSAL, le fonctionnement du service météorologique, tel qu'il est actuellement, a été très satisfaisant au cours de cette année 1911-1912. Les appareils ont présenté, dans leur marche, toute la régularité désirable. L'hiver dernier déjà, ce service s'est montré utile au point de vue de l'aéronautique, pendant la campagne du dirigeable *Adjudant-Vincenot*.

Pour renseigner immédiatement le public, on affiche

tout de suite, sous le vestibule de l'Institut de physique, les observations faites à cet institut ; on y joint les feuilles journalières du Bulletin international, les diagrammes des enregistreurs Richard, le Bulletin mensuel dès la première épreuve, les radiotélégrammes de la Tour Eiffel.

La Commission météorologique départementale a tenu sa réunion annuelle le 26 février, dans la salle des délibérations de la Faculté des Sciences. Elle a autorisé l'impression du Bulletin et celui-ci a été complété comme celui de 1911. On y a inséré en outre :

1° Les indications officielles relatives aux radiotélégrammes de la Tour Eiffel ;

2° Une note sur le tremblement de terre du 16 novembre 1911 ;

3° Un travail de M. CUIF, inspecteur des forêts, attaché à la station d'expériences de l'École des eaux et forêts, sur les gelées tardives en forêt ;

4° Un résumé de l'été de 1911, présenté par M. DIÉMER, de Saint-Nicolas.

On doit y insérer aussi un résumé des observations de l'éclipse du 17 avril.

Les correspondants de la Commission météorologique continuent à faire leurs observations avec régularité et dévouement. Les propositions de récompenses ont été adressées, en temps utile, au Bureau central météorologique ; à l'heure actuelle, on ignore encore quelle suite leur a été donnée.

Le Bureau central semble beaucoup trop parcimonieux pour ces récompenses ; elles sont trop rares et se font trop longtemps attendre. Elles sont cependant indispensables pour stimuler quelque peu le zèle des collaborateurs. Le si faible crédit dont dispose la Commission départementale est parfois même insuffisant pour payer l'impression du Bulletin, l'entretien des appareils et les menues dépenses, et ce n'est pas de ces 700 francs que l'on peut distraire une somme pour distribuer quelques récompenses.

Malgré les nombreuses demandes que notre service météorologique avait faites il y a deux ans, et dans les

journaux et dans le Bulletin départemental des instituteurs, le nombre des feuilles d'orages qui lui parviennent va en diminuant. Cette année, il a été presque insuffisant, si bien que les comptes rendus habituels n'ont pu être rédigés qu'à l'aide des bulletins fournis par les agents forestiers, bulletins qui sont gracieusement communiqués par M. l'inspecteur CUIF.

D'autre part, le nombre des renseignements demandés augmente chaque année. Il est même certaines personnes qui voudraient être renseignées immédiatement, ce qui n'est pas toujours facile avec l'organisation actuelle du service.

Disons, en terminant, que la Commission météorologique du département des Vosges a repris l'impression de ses bulletins mensuels et qu'elle les fait parvenir régulièrement maintenant.
